

Page : 1/11

Fiche de données de sécurité selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 10.12.2024 Révision: 13.10.2024

Numéro de version 16 (remplace la version 15)

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

· 1.1 Identificateur de produit

· Nom du produit

Emcoril Protect M Lite

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations

déconseillées · Emploi de la substance / de Pas d'autres informations importantes disponibles.

la préparation Chimie de construction

· 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Producteur/fournisseur :MC-BAUCHEMIE MüllerMC-Chimie SARLAm Kruppwald 2-88 Avenue MarchandeD-46238 BottropF-57520 Grosbliederstroff

Tel.: +49(0)2041 101-0 Tel + 33 3 87 27 29 46 Fax.: +49(0)2041 101-400 Fax + 33 3 87 27 29 47

MC-Bauchemie AG

Siloring 8

CH-5606 Dintikon Tel. +41 56 616 68 68 Fax +41 56 616 68 69

MC-Bauchemie Belgium nv

Bedrijventerrein La Corbeille – Zone D

Conservenstraat 25 2235 Westmeerbeek Tel. +32 15 20 14 62 info@mc-bauchemie.be

Service chargé des

renseignements : Département sécurité du produit

msds@mc-bauchemie.com

· 1.4 Numéro d'appel

d'urgence

ORFILA (INRS): + 33 (0)1 45 42 59 59 Centres Antipoison et de Toxicovigilance

ANGERS: 02 41 48 21 21 BORDEAUX: 05 56 96 40 80 LILLE: 0800 59 59 59

LILLE: 0800 59 59 59 LYON: 04 72 11 69 11 MARSEILLE: 04 91 75 25 25 NANCY: 03 83 22 50 50 PARIS: 01 40 05 48 48

STRASBOURG: 03 88 37 37 37 TOULOUSE: 05 61 77 74 47

Telefon: +49 / (0)700 24112112 (MCR)

Tel.: +1 872 5888271 (MCR)



Page : 2/11

Fiche de données de sécurité selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 10.12.2024 Révision: 13.10.2024

Numéro de version 16 (remplace la version 15)

Nom du produit Emcoril Protect M Lite

(suite de la page 1)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- · 2.1 Classification de la substance ou du mélange
- · Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Aquatic Chronic 3 H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

· 2.2 Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement

(CE) n° 1272/2008 Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

· Pictogrammes de danger néant · Mention d'avertissement néant

• Mentions de danger H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets

néfastes à long terme.

· Conseils de prudence P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la

réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

· Indications complémentaires: EUH208 Contient mélange de: 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-

one [No. CE 247-500-7]; 2-methyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 220-239-6] (3:1). Peut produire une réaction

allergique.

Contient des produits biocides: mélange de: 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 247-500-7]; 2-methyl-2H-isothiazol-3-one

[No. CE 220-239-6] (3:1)

· 2.3 Autres dangers

· Résultats des évaluations PBT et vPvB

· **PBT:** Non applicable. · **vPvB:** Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

· 3.2 Mélanges

· **Description :** Mélange : composé des substances indiquées ci-après.

· Composants contribuant aux dangers:

•	•	
CAS: 8002-74-2	cires de paraffine et cires d'hydrocarbures	10-30%
EINECS: 232-315-6	substance pour laquelle il existe, en vertu des	
	dispositions communautaires, des limites	
	d'exposition sur le lieu de travail	

(suite page 3)



Page : 3/11

Fiche de données de sécurité selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 10.12.2024 Révision: 13.10.2024

Numéro de version 16 (remplace la version 15)

Nom du produit Emcoril Protect M Lite

 N-C16-18 (numéro pair) et C18 (insaturé) alkyl propane-1,3-diamine	(suite de la page 2 ≥0,25-<1%
STOT RE 1, H372; Skin Corr. 1B, H314; Aquatic Acute 1, H400 (M=10); Aquatic Chronic 1, H410 (M=1); Acute Tox. 4, H302	
mélange de: 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 247-500-7]; 2-methyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 220-239-6] (3:1) Acute Tox. 3, H301; Acute Tox. 2, H310; Acute Tox. 2, H330; Skin Corr. 1C, H314; Eye Dam. 1, H318; Aquatic Acute 1, H400 (M=100); Aquatic Chronic 1, H410 (M=100); Skin Sens. 1A, H317, EUH071 Limites de concentration spécifiques: Skin Corr.1C; H314: C ≥ 0,6 % Skin Irrit. 2; H315: 0,06 % ≤ C < 0,6 % Eye Dam. 1; H318: C ≥ 0,6 % Skin Sens. 1A; H317: C ≥ 0,0015 %	≥0,00025-<0,0015%

RUBRIQUE 4: Premiers secours

· 4.1 Description des mesures de premiers secours

Indications générales : Aucune mesure particulière n'est requise.

· après inhalation : néant

après contact avec la peau : En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.

après contact avec les yeux : Lavage avec de l'eau en écartant les paupières plusieurs minutes.

· après ingestion : Rincer la bouche

Si les troubles persistent, consulter un médecin.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

· 5.1 Moyens d'extinction

· Moyens d'extinction: néant

· 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou

du mélange Pas d'autres informations importantes disponibles.

5.3 Conseils aux pompiers

Equipement spécial de

sécurité : Aucune mesure particulière n'est requise.

FR



Page : 4/11

Fiche de données de sécurité selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 10.12.2024 Révision: 13.10.2024

Numéro de version 16 (remplace la version 15)

Nom du produit Emcoril Protect M Lite

(suite de la page 3)

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

· 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et

procédures d'urgence Non nécessaire.

6.2 Précautions pour la

protection de

l'environnement Diluer avec beaucoup d'eau.

· 6.3 Méthodes et matériel de

confinement et de nettoyage: Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, Terre

de diatomées, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

· 6.4 Référence à d'autres

rubriques Aucune substance dangereuse n'est dégagée.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

· 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans

danger Aucune mesure particulière n'est requise.

· Préventions des incendies et

des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.

· 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

· Stockage:

Exigences concernant les lieux et conteneurs de

stockage: Aucune exigence particulière.

· Indications concernant le

stockage commun : non nécessaire

· Autres indications sur les

conditions de stockage : néant Classe de stockage : 12

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

· 8.1 Paramètres de contrôle

· Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :

CAS: 8002-74-2 cires de paraffine et cires d'hydrocarbures

VLEP Valeur à long terme: 2 mg/m³

Indications complémentaires

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment

de son élaboration.

· 8.2 Contrôles de l'exposition

· Contrôles techniques

appropriés Sans autre indication, voir point 7.

(suite page 5)



Page : 5/11

Fiche de données de sécurité selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 10.12.2024 Révision: 13.10.2024

Numéro de version 16 (remplace la version 15)

Nom du produit Emcoril Protect M Lite

(suite de la page 4)

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

· Mesures générales de

protection et d'hygiène : Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de

produits chimiques.

Protection respiratoire : non nécessaire.Protection des mains : Non nécessaire.

· Matériau des gants n.n.

· Temps de pénétration du matériau des gants

· Protection des yeux/du

visage non nécessaire.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

· 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Indications générales.

· Couleur : blanc

· Odeur : caractéristique · Point de fusion : non déterminé

· Point d'ébullition ou point initial d'ébullition

et intervalle d'ébullition 100 °C

· Point d'éclair : non applicable

· pH à 20 °C

· Viscosité :

· Viscosité cinématique Non déterminé. · dynamique : Non déterminé.

Solubilité

· l'eau : entièrement miscible

· Pression de vapeur à 20 °C: 23 hPa

Densité et/ou densité relative

· Densité à 20 °C: 0,98 g/cm³

· 9.2 Autres informations

· Aspect:

· Forme : liquide

· Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour

la sécurité.

• **Température d'auto-inflammation** Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

· Danger d'explosion : Le produit n'est pas explosif.

· Informations concernant les classes de

danger physique

Substances et mélanges explosibles néant néant néant Aérosols néant néan

(suite page 6)



Page: 6/11

Fiche de données de sécurité selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Révision: 13.10.2024 Date d'impression: 10.12.2024

Numéro de version 16 (remplace la version 15)

Nom du produit Emcoril Protect M Lite

(suite de la page 5)

· Gaz sous pression	néant
Liquides inflammables	néant
Matières solides inflammables	néant
· Substances et mélanges autoréactifs	néant
Liquides pyrophoriques	néant
Matières solides pyrophoriques	néant
Matières et mélanges auto-échauffants	néant
· Substances et mélanges qui dégagent des	
gaz inflammables au contact de l'eau	néant
· Liquides comburants	néant
· Matières solides comburantes	néant
Peroxydes organiques	néant
· Substances ou mélanges corrosifs pour les	
métaux	néant
· Explosibles désensibilisés	néant

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

· 10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.

· 10.2 Stabilité chimique

· Décomposition thermique /

conditions à éviter : Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

· 10.3 Possibilité de réactions

dangereuses

· 10.4 Conditions à éviter

· 10.5 Matières incompatibles:

· 10.6 Produits de

décomposition dangereux:

Aucune réaction dangereuse connue

Pas d'autres informations importantes disponibles. Pas d'autres informations importantes disponibles.

Pas de produits de décomposition dangereux connus

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

· 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

· Toxicité aiguë : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification

ne sont pas remplis.

· Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification :			
CAS: 8002-74-2 cires de paraffine et cires d'hydrocarbures			
Dermique	LD50	>5000 mg/kg (Ratte)	
CAS: 1219010-04-4 N-C16-18 (numéro pair) et C18 (insaturé) alkyl propane-1,3-diamine			
Oral	LD50	500 mg/kg (Ratte)	
	NOAEL	0.4 mg/kg (Ratte)	

(suite page 7)



Page : 7/11

Fiche de données de sécurité selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 10.12.2024 Révision: 13.10.2024

Numéro de version 16 (remplace la version 15)

Nom du produit Emcoril Protect M Lite

(suite de la page 6)

CAS: 55965-84-9 mélange de: 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 247-500-7]; 2-methyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 220-239-6] (3:1)

Oral LD50 49,6-75 mg/kg (Ratte)
Dermique LD50 87,12 mg/kg (Kaninchen)
Inhalatoire LC50/4 h 0,171 mg/l (Ratte)

· Effet primaire d'irritation :

· de la peau : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification

ne sont pas remplis.

· des yeux : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification

ne sont pas remplis.

Sensibilisation: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification

ne sont pas remplis.

· Mutagénicité sur les cellules

germinales Compte tenu des données disponibles, les critères de classification

ne sont pas remplis.

· Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification

ne sont pas remplis.

· Toxicité pour la reproduction Compte tenu des données disponibles, les critères de classification

ne sont pas remplis.

· Toxicité spécifique pour certains organes cibles

(STOT) - exposition unique Compte tenu des données disponibles, les critères de classification

ne sont pas remplis.

· Toxicité spécifique pour certains organes

cibles (STOT) - exposition

cibles (3101) - exposition

répétée Compte tenu des données disponibles, les critères de classification

ne sont pas remplis.

• Danger par aspiration Compte tenu des données disponibles, les critères de classification

ne sont pas remplis.

11.2 Informations sur les autres dangers

· Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucun des composants n'est compris.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

· 12.1 Toxicité

· Toxicité aquatique :

CAS: 1219010-04-4 N-C16-18 (numéro pair) et C18 (insaturé) alkyl propane-1,3-diamine

LC50/24h | 0,148 mg/l (Fisch)

EC50 0,29 mg/l (Daphnia magna)

NOEC >0,01 mg/l (Algen)

(suite page 8)



Page : 8/11

Fiche de données de sécurité selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 10.12.2024 Révision: 13.10.2024

Numéro de version 16 (remplace la version 15)

Nom du produit Emcoril Protect M Lite

(suite de la page 7)

CAS: 55965-84-9 mélange de: 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 247-500-7]; 2-methyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 220-239-6] (3:1)

LC50/24h 0,19 mg/l (Fisch)

EC50/72h 0,027 mg/l (Pseudokirchneriella subcapitata)

LC50/96h | 0,19 mg/l (Oncorhynchus mykiss)

LC50/48h 0,28 mg/l (Fisch)

EC50/48h 0,16 mg/l (Daphnia magna)

NOEC 0,02 mg/l (Oncorhynchus mykiss)

0,00049 mg/l (Ske)

0,1 mg/l (Daphnia magna)

· 12.2 Persistance et

dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.

· 12.3 Potentiel de

bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.

• 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB • PBT: Non applicable. • vPvB: Non applicable.

· 12.6 Propriétés perturbant le

système endocrinien Le produit ne contient pas de substances avec des propriétés

perturbatrices endocriniennes.

• 12.7 Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

· 13.1 Méthodes de traitement des déchets

· Recommandation : Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas

laisser pénétrer dans les égouts.

_	e européen des déchets
	DÉCHETS DE CONSTRUCTION ET DE DÉMOLITION (Y COMPRIS DÉBLAIS
	PROVENANT DE SITES CONTAMINÉS)
17 09 00	autres déchets de construction et de démolition

17 09 00 autres déchets de construction et de démolition

17 09 03* autres déchets de construction et de démolition (y compris en mélange) contenant des substances dangereuses

15 00 00 EMBALLAGES ET DÉCHETS D'EMBALLAGES, ABSORBANTS, CHIFFONS D'ESSUYAGE, MATÉRIAUX FILTRANTS ET VÊTEMENTS DE PROTECTION NON SPÉCIFIÉS AILLEURS

15 01 00 emballages et déchets d'emballages (y compris les déchets d'emballages municipaux collectés séparément)

15 01 01 emballages en papier/carton

15 00 00 EMBALLAGES ET DÉCHETS D'EMBALLAGES, ABSORBANTS, CHIFFONS D'ESSUYAGE, MATÉRIAUX FILTRANTS ET VÊTEMENTS DE PROTECTION NON SPÉCIFIÉS AILLEURS

(suite page 9)



Page : 9/11

Fiche de données de sécurité selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 10.12.2024 Révision: 13.10.2024

Numéro de version 16 (remplace la version 15)

Nom du produit Emcoril Protect M Lite

(suite de la page 8)

15 01 00 emballages et déchets d'emballages (y compris les déchets d'emballages municipaux

collectés séparément)

15 01 02 emballages en matières plastiques

HP14 Écotoxique

· Emballages non nettoyés :

Recommandation: L'emballage doit être évacué conformément à l'ordonnance sur les

emballages.

Les emballages contaminés doivent être vidés aussi complètement que possible et peuvent alors, après nettoyage adéquat, faire

l'objet d'une récupération.

Produit de nettoyage

recommandé: Eau, éventuellement avec addition de produits de nettoyage.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

- · 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification
- · ADR, ADN, IMDG, IATA néant
- · 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU
- · ADR, ADN, IMDG, IATA néant
- · 14.3 Classe(s) de danger pour le transport
- · ADR, ADN, IMDG, IATA
- · Classe néant
- · 14.4 Groupe d'emballage
- · ADR, IMDG, IATA néant
- · 14.5 Dangers pour l'environnement
- · **Polluant marin** : Non
- · 14.6 Précautions particulières à prendre par

l'utilisateur Non applicable.

· 14.7 Transport maritime en vrac

conformément aux instruments de l'OMI Non applicable.

· Indications complémentaires de transport : Pas de produit dangereux d'après les dispositions

ci - dessus

· "Règlement type" de l'ONU: néant

FR



Page : 10/11

Fiche de données de sécurité selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 10.12.2024 Révision: 13.10.2024

Numéro de version 16 (remplace la version 15)

Nom du produit Emcoril Protect M Lite

(suite de la page 9)

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- · 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
- · RÈGLEMENT (CE) N°

1907/2006 ANNEXE XVII

Conditions de limitation: 3

Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II

Aucun des composants n'est compris.

- · RÈGLEMENT (UE) 2019/1148
- · Annexe I PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS (Valeur limite maximale aux fins de l'octroi d'une licence en vertu de l'article 5, paragraphe 3)

Aucun des composants n'est compris.

- · Annexe II PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALEMENT Aucun des composants n'est compris.
- · Règlement (CE) n° 273/2004 relatif aux précurseurs de drogues

Aucun des composants n'est compris.

Règlement (CE) n° 111/2005 fixant des règles pour la surveillance du commerce des précurseurs des drogues entre la Communauté et les pays tiers

Aucun des composants n'est compris.

Prescriptions nationales: Tableau des maladies professionnelles n°65 : Lésions

eczématiformes de mécanisme allergique.

· 15.2 Évaluation de la sécurité

chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· Phrases importantes	H301	Toxique en cas d'ingestion.
•	H302	Nocif en cas d'ingestion.

H310 Mortel par contact cutané.

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves

lésions des yeux.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.H318 Provoque de graves lésions des yeux.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H330 Mortel par inhalation.

H372 Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

(suite page 11)



Page : 11/11

Fiche de données de sécurité selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 10.12.2024 Révision: 13.10.2024

Numéro de version 16 (remplace la version 15)

Nom du produit Emcoril Protect M Lite

(suite de la page 10)

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne

des effets néfastes à long terme.

EUH071 Corrosif pour les voies respiratoires.

· Service établissant la fiche

technique:

Département sécurité

 Date de la version précédente:

13.11.2022

. Numéro de la version

précédente:

15

· Acronymes et abréviations:

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises

dangereuses par chemin de fer

ICAO: International Civil Aviation Organisation

ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par

route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative Acute Tox. 3: Toxicité aiguë – Catégorie 3

Acute Tox. 4: Toxicité aiguë – Catégorie 4 Acute Tox. 2: Toxicité aiguë – Catégorie 2

Skin Corr. 1B: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 1B Skin Corr. 1C: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 1C Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 1

Skin Sens. 1A: Sensibilisation cutanée - Catégorie 1A

STOT RE 1: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) –

Catégorie 1

Aquatic Acute 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité aiguë pour le milieu

aquatique - Catégorie 1

Aquatic Chronic 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le

milieu aquatique – Catégorie 1

Aquatic Chronic 3: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le

milieu aquatique - Catégorie 3

* Données modifiées par rapport à la version précédente

FR